

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.9 Groupement d'Etudes et de Programmation des Vallées Bréthoises - conseil d'administration - élection des représentants du conseil municipal

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. FAZAL

Pouvoir à :

M. CABARET

M. FRÉMINE

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Claude CABARET, maire-adjoint, expose :

Le Groupement d'Etudes et de Programmation (GEP) pour l'aménagement et le développement des Vallées bréthoises travaille sur la programmation du Fonds Régional d'Appui aux Pays de Picardie (FRAPP). Il travaille à la définition des grandes lignes d'actions pour ce territoire dans les domaines du développement économique, du logement, de l'équilibre emploi/habitat, des transports, de la culture et de l'environnement, afin de donner une cohérence au bassin de vie du Grand creillois et des Vallées Bréthoises. Le Conseil Municipal doit élire 1 membre titulaire et 1 membre suppléant qui seront appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Groupement d'Etudes et de Programmation des Vallées Bréthoises.

Les candidats proposés sont :

Pour la liste «**Creil une ambition partagée**» :

Membre titulaire : Jean-Claude VILLEMMAIN

Membre suppléant : Méral JAJAN

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : de déclarer élus **Jean-Claude VILLEMMAIN**, membre titulaire et **Méral JAJAN**, membre suppléant pour représenter la Ville au sein Conseil d'Administration du Groupement d'Etudes et de Programmation des Vallées Bréthoises

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 AVR. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16/04/2014

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rakuy